

## Compte-rendu réunion du Comité de quartier Jean Jaurès du mercredi 24 avril 2024 de 18h40 à 20h50

### Présents :

Membres de droit : Monsieur Pascal HUREAU, Président du comité de quartier. Madame Isabelle LEMÉE, Vice-Présidente du comité de quartier. Madame Flore VAN der MARLIÈRE, représentante des entrepreneurs du quartier.

Invités : Madame Marie-Sophie LESUEUR, Maire-adjointe déléguée à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle et la Propreté et Monsieur Paul-André MOULY, Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public.

Membres du collège des habitants : Madame Marie-Pierre BAYLE, Madame Ania BEZNIA, Monsieur Philippe MARTIN, Monsieur Florent CORAIL, Monsieur Nathanaël LAVRY, Madame Élise TACHE, Madame Dominique GRANGER, Madame Patricia PHENE, Madame Mathilde FAUQUENOT, Monsieur Christian BOSSOUTROT, Monsieur Philippe DUPRAZ, Madame Céline CHELTIEL, Monsieur Quentin JAUMIER, Monsieur Guillaume BLANC, Monsieur Henri O'QUIN, Madame Wassila SHERVILL, Madame Élodie BOURDILLEL, Madame Nathalie KNIGHT, Madame Marie-Ange FAURE.

### Excusés :

Membres de droit : Pas encore de représentant pour l'association de quartier et de représentant des commerçants du quartier dans ce comité.

Membres du collège des habitants : Monsieur Raymond TOMCZAK, Monsieur Mihai DOBRIN, Madame Julie DUTERTRE, Monsieur Khames TARHOUNI et Madame Stéphanie HERAULT LE GARGEAN.

### Absents :

Monsieur Patrice MICHALCZYK,

### Rappel de l'ordre du jour :

- I. Signature de la charte des Comités de quartier.
- II. Point sur les échanges souhaités avec VSGP.
- III. Invitation à la réunion publique de présentation du projet « Marne/Verdier/Pelletan/Bert ».
- IV. Constitution des commissions.
- V. Elaboration du trajet de la balade urbaine.
- VI. Echanges, remarques et questions diverses.

Monsieur Pascal HUREAU, Président du comité de quartier et Madame Isabelle LEMÉE, Vice-présidente du comité de quartier, remercient les membres du comité de quartier de leur présence.

Avant de commencer la séance, Monsieur HUREAU demande un volontaire parmi les membres du Comité de quartier pour **rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion**. Ce compte-rendu devra être envoyé, par mail, au Pôle Démocratie Participative sous 15 jours. Si aucune personne n'est volontaire, le Pôle Démocratie Participative se chargera de la rédaction du compte-rendu.

Madame Nathalie KNIGHT accepte de prendre des notes pour le compte-rendu.

### Signature de la charte des Comités de quartier.

Les membres du Comité de quartier sont invités à signer la Charte des Comités de quartier. Cette Charte – qui leur a été présentée lors de la dernière réunion – a été votée lors du Conseil Municipal du 28 mars 2024. Les membres du Comité de quartier pourront noter que le document a été amendé selon les souhaits exprimés par les différents Comités de quartier : 3 absences non excusées et 5 absences consécutives même excusées conduisent à un remplacement.

### Point sur les échanges souhaités avec VSGP.

Pour rappel :

Vallée Sud - Grand Paris est une intercommunalité composée de 11 communes :

- ANTONY
- BAGNEUX
- BOURG-LA-REINE
- CHÂTENAY-MALABRY
- CHÂTILLON
- CLAMART
- FONTENAY-AUX-ROSES
- LE PLESSIS-ROBINSON
- MALAKOFF
- **MONTROUGE**
- SCEAUX

Les compétences de Vallée Sud - Grand Paris :

- La politique en faveur de l'emploi ;
- Le développement économique, l'aménagement et la politique locale de l'habitat pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain ;
- La politique de la ville ;

- Les transports ;
- La gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- L'eau ;
- L'assainissement ;
- L'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore, la pose et la dépose des motifs d'illumination de fin d'année ;
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) ;
- La gestion des équipements sportifs aquatiques (piscines) et terrestre (gymnases, stades...) ;
- La gestion des équipements culturels : conservatoires, médiathèques et bibliothèques, théâtres et cinémas ;
- L'organisation et le financement d'évènements culturels à rayonnement territorial ;
- Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ;
- L'action sociale au travers du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique.

### **Questions et remarques que les membres souhaitent poser à VS GP :**

- Encore beaucoup de problèmes de dépôts sauvages rue Maurice Arnoux et depuis la mise en place de l'enlèvement à la demande des amas d'encombrants restent parfois plus d'une semaine sur les trottoirs.  
[Nous informerons les services de VS GP.](#)
- Lorsque des personnes mettent des encombrants avec un QR code, d'autres personnes en profitent pour rajouter des encombrants supplémentaires. Et lorsque VS GP vient enlever les encombrants, il débarrasse uniquement les encombrants marqués du QR codé et laisse le reste parfois pendant plusieurs jours avant de venir débarrasser les trottoirs.
- Problèmes avec les QR code. Le numéro de téléphone ne répond presque jamais. Comment font ceux qui n'ont pas Internet.  
[Nous informerons les services de VS GP sinon vous pouvez contacter le numéro de téléphone : 0 800 02 92 92.](#)
- Proposition de faire de la communication auprès des gardiens d'immeubles sur les différents systèmes de collecte avec les lieux et jour (déchets dangereux, les appareils électriques, etc...). [Réponse de Madame LESUEUR : Tout cela est déjà mis en place. Chaque année le guide du tri est distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Les gardiens ont également des documents qu'ils peuvent imprimer et entreposer dans les halls d'immeubles. Vous pouvez aussi trouver toutes les informations sur le site de la Ville de Montrouge ou sur l'application Montrouge Direct qui sert également à signaler les différents problèmes de dépôts sauvages ou autres nuisances.](#)
- Des remarques concernant le trajet du Montbus. Pourquoi ne pas mettre plusieurs navettes. [Réponse de Monsieur Paul-André MOULY : le problème est](#)

qu'il n'y a pas assez de personnes qui fréquente le Montbus et que le prix d'une navette coute très chère.

- Beaucoup de dallage sont cassés sur les allées Jean Jaurès devant les entrées de parking d'immeubles. Réponse de Monsieur MOULY : L'entretien des entrées de parking d'immeubles privés sont à la charge des co-propriétaires.
- Des questions et remarques sur les véhicules 2 roues qui se garent sur les trottoirs surtout place Jean Jaurès à l'angle de la rue Maurice Arnoux (coté pharmacie).

Des emplacements aux alentours seront créés.

- Des questions également sur la réglementation des terrasses des restaurateurs qui s'étalent sur les trottoirs et gênent la circulation sécurisée des piétons.

Toutes les réponses sont sur le site de la ville : <https://www.ville-montrouge.fr/932-commerces.htm> au sein de la charte pour une esthétique urbaine - Commerçants et artisans de Montrouge

Comme de nombreuses questions sont encore à poser à VSGP et demandent des éléments de réponses, les membres sont invités à poser leurs questions par mail au Pôle Démocratie participative qui fera le relais avec VSGP afin d'obtenir un maximum de réponses.

### Invitation à la réunion publique du projet « Marne/Verdier/Pelletan/Bert ».

**Contexte** : le projet de requalification des voies Marne-Pelletan-Bert-Verdier s'inscrit dans un projet plus global, qui englobe l'îlot Marne-Brossolette et le projet départemental de réaménagement de l'avenue Pierre Brossolette (RD906). Ces projets répondent à des temporalités différentes, avec des acteurs différents, comme présenté lors de la réunion publique de mai 2023. La réunion du 30 avril sera axée sur le projet de requalification des voies Marne-Pelletan-Bert-Verdier – et non sur le projet de l'îlot Marne/Brossolette qui est toujours en phase de diagnostic ou celui du Département.

### Rappel des étapes d'élaboration du projet de requalification des voies :

- Une consultation a été proposée à tous les riverains du quartier (mars-avril 2023). Les attentes exprimées sont les suivantes :
  - **Une voirie et un éclairage rénovés ;**
  - **Plus de végétalisation et de mobilité douce ;**
  - **Une nouvelle vie de quartier et davantage de sécurité.**
- Les résultats ont été **présentés aux Montrougiennes et aux Montrougiens** à l'occasion d'une **réunion publique le mercredi 24 mai 2023.**
- Transmission des résultats et **élaboration** du projet avec **Vallée Sud-Grand Paris.**

- **Réunion publique de présentation du projet** de requalification de l'espace public le **30 avril 2024**.

Les membres du Comité de quartier sont invités à la réunion de présentation de ce projet le **Mardi 30 avril 2024 à 19h au Beffroi**. Pour ceux qui ne pourront y assister, la réunion sera retransmise en direct avec la possibilité de poser des questions en ligne.

**MOUS** : Dans le cadre du projet de l'Ilot Marne/Brossolette, un dispositif appelé la MOUS (Maîtrises d'Œuvre Urbaine et Sociale) va être mis en place par la Ville afin d'aider les personnes qui vont être relogées. Il permettra d'accompagner les foyers concernés dans leur relogement et de trouver des solutions adaptés à leurs besoins.

### Consultation sur le sens de circulation de la rue Périer

Les retours enregistrés durant la phase d'expérimentation du Plan de Mobilité – mis en place durant l'été 2023 – ont permis d'évaluer la pertinence des solutions retenues dans la majorité des rues et confirmer les fondamentaux du Plan de Mobilité (passage à sens unique des voies secondaires avec limitation à 30 km/h des voies secondaires et donc autorisation du contre-sens cyclable). Des insatisfactions ont néanmoins été identifiées quant au sens des voies suivantes :

- La partie ouest de la rue Périer ;
- La rue du Poitou ;
- La rue Victor Basch et l'avenue du Fort ;
- La rue Raoul Pugno.

Les riverains concernés par ces voies ont reçu par courrier un formulaire à remplir pour exprimer leur préférence sur les scénarios possibles.

Pour que cette consultation soit représentative de l'ensemble des riverains, un taux de 10% de réponse minimum est requis avec au moins 51% des avis favorables pour l'une des options présentées aux riverains concernés.

Les riverains du secteur de la rue Périer qui ont reçu un formulaire (Périer / Saisset / Couprie / Boileau / Villa Bossuet / Fénélon / République – entre Boileau et Couprie) sont **invités à répondre à cette consultation et à en parler à leurs voisins d'ici le 28 avril pour que le taux de participation requis soit atteint**.

### Réponses aux documents transmis/sujet voirie :

Depuis quelques mois des ATU (Arrêts pour Travaux d'Urgence) sont régulièrement transmis par ENEDIS sans que la ville soit prévenue en amont. Ce qui engendre des retards dans les remises en état des voiries que ENEDIS est sensé terminer suite à ses travaux.

Projet de convention de concessionnaire pour harmoniser les interventions, dans le cadre des prochaines bouilles.

Focus sur 2 sujets :

Problèmes de trottoirs abîmés par les racines des arbres qui seront traités dans le cadre du projet Marne/Verdier/Pelletan/Bert.

Tags sur îlot Marne/Brossolette : la ville s'engage à traiter le problème en lien avec le service culturel.

### **Constitution des commissions :**

Les membres du CQ sont invités à choisir les commissions qui constitueront les axes de travail sur lesquels ils pourront travailler en autonomie. Pour rappel, chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à envoyer par mail au Pôle Démocratie Participative et à présenter en séance. Les membres des commissions peuvent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle, rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Concernant le quartier Jean Jaurès, 3 commissions ont été retenues :

- **Commission Incivilités/Propreté/Nuisances.**

Membres souhaitant intégrer cette commission :

Madame Elise TACHE

Monsieur Christian BOSSOUTROT

Madame Mathilde FAUQUENOT

Madame Patricia PHENE

- **Commission Animation et Commerces.**

Membres souhaitant intégrer cette commission :

Madame Elodie BOURDILLEL

Madame Nathalie KNIGHT

Monsieur Guillaume BLANC

Monsieur Quentin JAUMIER

Monsieur Florent CORAIL

- **Commission Relation avec les habitants du quartier.**

Membres souhaitant intégrer cette commission :

Madame Marie-Ange FAURE

Madame Céline CHELTIEL

Madame Wassila SHERVILL

### **Elaboration du trajet de la Balade urbaine du quartier Jean Jaurès :**

La balade urbaine du quartier Jean Jaurès est prévue pour le mercredi 19 juin à partir de 18h30. Les membres du comité sont invités à proposer un parcours. Le plan retenu l'an dernier est présenté aux membres à titre indicatif afin de donner une idée des parcours et distances réalisables.

Certains sites devront être visités puisqu'ils présentent des nouveautés ou feront l'objet d'un projet de réaménagement prochainement :

- Pelletan/Bert ;
- Verdier/Marne ;
- Brossolette ;
- Les jardiniers.

Les balades se terminent traditionnellement dans un bar ou un restaurant dans lequel la ville propose un verre de l'amitié. Lieu retenu : L'atelier des jardiniers. La balade devra donc se terminer à proximité.

Les membres du comité seront bien évidemment conviés à cette balade et pourront ainsi apporter leur concours à son bon déroulement.

### **Echanges, remarques et questions diverses :**

**Beaucoup de questions ont été posées pendant les échanges avec Madame LESUEUR et Monsieur MOULY.**

Une question concernant l'embellissement des pignons aveugles d'immeubles par un habillage Street Art ou Art contemporain ? Réponse de Madame LEMÉE : Oui, il est possible de le faire. Il suffit de présenter un projet et de voir s'il est envisageable sur le lieu concerné.

**Remerciements de Monsieur Pascal HUREAU et Madame Isabelle LEMÉE pour les échanges. Ils mettent ensuite fin à la réunion à 20h50.**

### **Informations supplémentaires :**

Le Pôle démocratie participative informe les membres que la prochaine réunion aura lieu fin septembre, début octobre et que la date leur sera communiquée avant les vacances d'été.

Contact :

[comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr)

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :

<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :  
<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>